

BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur http://www.survie-france.org

Salves

EDITO

Vœux 2005 : des ouvertures et un réveil

Les craquements de plus en plus visibles dans le système françafricain de confiscation des indépendances africaines vont-ils enfin provoquer son effondrement, ou sa disqualification universelle? On accordera malheureusement peu de probabilité à une autre hypothèse, celle d'une conversion du parrain élyséen de la Françafrique à la nécessité d'une authentique renonciation au lien néocolonial – à la façon dont, en 1962, De Gaulle dut admettre l'indépendance algérienne et la fit ratifier par le peuple français. Trop confit dans l'affairisme, le néogaullisme chiraquien (ou sarkozien) ne paraît pas capable d'entendre l'appel du très modéré président francophone de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré (in Le Figaro du 23/11) : « Il faut oublier la Françafrique. [...] Un besoin d'adaptation et même de mutation paraît nécessaire. »

Certes, le mot « oublier » est ambigu : toute une propagande française nous invite à un oubli dissimulateur de la prolongation des logiques criminelles. C'est bien pourquoi le travail de mémoire est si indispensable. Notre Commission d'enquête citoyenne sur l'implication française dans le génocide de 1994 au Rwanda va produire, début 2005, un ensemble de publications, avec en perspective la mise en cause judiciaire de complices français de cette abomination. Il faut continuer à montrer les dégâts inouïs d'une Françafrique méprisante et méprisable, qui favorise encore aujourd'hui les pires dictatures, un pillage sans limites, et reste capable des manipulations les plus sordides. Mais Konaré, lui, ne parle pas de poursuivre ces pratiques, il parle de « mutation nécessaire ».

Alors, quel sera la première des dictatures françafricaines à devoir céder la place à un pouvoir légitime ? La togolaise ? La tchadienne ? La congolaise ? Ou un régime à la criminalité plus discrète ? On observe une montée sans doute irrépressible du pourcentage de chefs d'État africains incontestablement élus. Et les néocolonies seront de moins en moins supportées par l'opinion dans un contexte de montée en puissance de l'Union africaine (UA). Quel pays francophone va-t-il

Ils ant dit	p. 5
A fleur de presse	p. 7
The wife are presse	<i>P• '</i>

prendre le relais du Kenya, récemment passé dans le camp des démocraties ?

On observera évidemment avec beaucoup d'attention les progrès (ou reculs) de l'implication de l'UA dans les négociations politiques, financières et commerciales internationales. Et, surtout, dans les crises les plus graves qui meurtrissent le continent : au Soudan, dans les Grands Lacs, en Côte d'Ivoire, etc. On verra notamment si elle fait mieux que les grandes puissances, ce qui revient à placer très bas la première barre.

Dans un autre domaine, transversal mais essentiel, celui de la prolifération des paradis fiscaux et judiciaires (créés et protégés par ces mêmes États dominants), la mobilisation s'organise de manière très encourageante. Non seulement Attac, l'un des moteurs du mouvement altermondialiste, fait à nouveau de la lutte contre ces mondes sans loi une de ses grandes priorités, mais une plate-forme s'est mise en place sur ce thème entre Attac et le principal collectif français des organisations de solidarité internationale, le CRID : les grandes ONG de développement sont désormais convaincues qu'il n'y a pas de remède possible aux situations inacceptables vécues par plus d'un milliard d'être humains si ne sont pas combattus les mécanismes de vol massif de l'argent public. Cette plate-forme, ouverte aussi aux syndicats, va travailler avec le réseau international Tax Justice Network. L'on peut donc espérer d'importants progrès de la conscientisation citoyenne face à des menaces encore très sous-évaluées.

Sur ce thème comme sur d'autres, c'est bien le réveil des citoyens qui est notre vœu le plus cher pour 2005!

François-Xavier Verschave

SALVES

Succession camerounaise

Le « Cher Paul » 1 a donc formé enfin un nouveau gouvernement après sa "réélection". Le nombre des gens à remercier pour leur "travail électoral" étant impressionnant, il a nommé pas moins de soixante ministres, qui pourront enfin couler des jours heureux, dotés de tous les attributs matériels et somptuaires de leur fonction – sans trop se fatiguer, puisque les réunions du conseil des ministres ont lieu une fois tous les trois ans.

En fait de changement, tous les vieux chevaux de retour sont là : avec Bello Bouba comme ministre du désastre de la Poste, Daïssala Dakolé en ministre de la catastrophe des transports, on est au moins sûr que tout continuera sans dérangement dans le pire des mondes possi-

bles. Rien que pour s'occuper des stades et des écoles qui n'existent pas, on a cinq ministres : des Sports, de la Jeunesse, de l'Enseignement préscolaire, de l'Enseignement élémentaire, de l'Enseignement secondaire. L'inamovible Ferdinand Oyono reste à la "Culture". Il y a belle lurette qu'il ne se rend plus à son ministère, ./..

1. Cf. lettre de félicitation de Jacques Chirac à Paul Biya in *Billets* n° 130, *Ils ont dit.*

dépourvu d'ascenseur pour le hisser dans son bureau au premier étage, et qu'il se fait apporter les "dossiers" chez lui.

Le Président, après l'effort titanesque fourni pour gérer le difficile problème politique de la distribution des fromages, va pouvoir reprendre son programme de villégiatures helvétiques et parisiennes pour reconstituer ses forces. Quant au Cameroun, de toute façon, seul Dieu peut encore quelque chose pour lui. [Odile Tobner]

Les sous de Sassou

Nous avons pris connaissance cet été, sur plusieurs sites Internet (cf. par exemple www.rezoweb.com/forum/politique/congodiaspora/ 492.shtml), de deux listes interminables des sociétés et propriétés congolaises sur lesquelles **Denis Sassou Nguesso** et son clan auraient fait main basse. L'ampleur de la captation des richesses du pays y apparaît telle que nous nous sommes un peu méfiés : le régime est tellement manipulateur qu'il est capable de mêler le vrai et le faux dans un document, pour mieux discréditer ensuite ceux qui l'utiliseront.

La Lettre du Continent du 25 novembre nous suggère cependant que la publication de ces listes (signées « Les Denisiens ») « rend fou le président et ses proches ». « La précision et la véracité, globalement, des informations diffusées laissent penser que seuls des membres du sérail ont pu rassembler ces éléments. » D'aucuns, M. Sassou, voudraient-ils depuis chez vous discréditer un peu plus votre régime ? [FXV]

Fin de partie

Si on voit quelque chose en Côte d'Ivoire c'est que la France ne peut plus éliminer facilement un président dont elle ne veut pas ou plus. Elle a déià beaucoup à faire à maintenir "ses" présidents. Les troupes françaises se sont trouvées. en Côte d'Ivoire, face à face avec la population. Ce face à face aurait pu être évité. Quelles que soient les causes de l'attaque de Bouaké, cela devait d'abord se régler avec le pouvoir ivoirien. Il y a eu des bavures des rebelles contre les Français. L'armée française n'a pas immédiatement répliqué contre leur QG. Il y a eu des bavures des Français contre des Ivoiriens (on a parlé, entre autres, d'un Ivoirien abattu par mégarde d'une balle dans le dos). Le pouvoir ivoirien n'a pas immédiatement répliqué.

En donnant l'ordre de détruire "l'aviation" ivoirienne, Chirac a cédé bêtement au sentiment qu'il a envers un pouvoir africain, avec qui on ne parle pas, mais qu'on met au pas. Bêtise politique parce qu'il y avait une dizaine de milliers de

Français en Côte d'Ivoire. On est stupéfié qu'il l'ait oublié. Ou alors il croit vraiment que les Africains sont des gens « joyeux » 1 et c'est tout. Ensuite il a choisi d'envahir militairement Abidjan, au lieu de mettre l'épée dans les reins aux forces ivoiriennes pour qu'elles protègent la population européenne, ce qui était parfaitement possible, mais moins "glorieux" (nos as tout-puissants au secours de nos pauvres concitoyens malmenés, quelle image!). C'est-à-dire que Chirac ne comprend rien à l'Afrique d'aujourd'hui.

Le résultat, c'est les morts ivoiriens qu'il a maintenant à expliquer. Dans un premier temps on a dit, bien sûr, n'importe quoi. Ce sont les gendarmes ivoiriens qui ont tiré dans la foule. Les gens étaient trop nombreux, ils ont péri étouffés. Ils se bousculaient sans doute pour voir le feu d'artifice des Français. S'il y a eu des gens piétinés dans la panique d'une foule sur laquelle on tire, ces morts sont évidemment dus à ces tirs.

On découvre hélas progressivement les dégâts. Femme décapitée (mais c'était, dit-on froidement dans la presse française, une « provocatrice », après avoir dit que c'était une invention des Ivoiriens). On finira par avouer un tir de grenade. Homme en flamme sur le pont. Il faut dire que l'accès du pont a été interdit par des tirs de canon à partir d'hélicoptère. Il a pu y avoir des « ricochets » disent les militaires sans rire.

Sur la route vers Abidjan quelques habitants se sont mis devant les chars. Ils ont été descendus, l'un d'eux a été écrasé. Les militaires, relayés par la presse (AFP): « nous avons trouvé des embuscades ». S'il y avait vraiment eu des embuscades, selon ce que ce mot veut dire, il y aurait eu beaucoup de morts français et pas ou peu de morts ivoiriens. Il y a eu des barrages, pneus, bidons, gardés par des civils. La fameuse photo de Tienanmen, c'est simple : un malveillant s'est mis en embuscade. On trouve même, dans une dépêche de l'AFP, la phrase : « des soldats avaient visé des éléments armés dissimulés dans la foule de dizaines de milliers de manifestants ». C'est plus des as. c'est James Bond. À noter que ces « éléments armés » n'ont blessé aucun soldat français. Si un seul de ces derniers avait été égratigné par balle, j'imagine qu'il aurait fait en boucle tous les journaux télévisés pendant des jours entiers. Mais il faut dire que les Africains ne savent sans doute pas se servir d'une arme, ils ne savent que la brandir en hurlant, comme sur la couverture du bouquin de Smith.

Dernier truc, qui marche d'ailleurs près de nos médias, pour expliquer qu'aucune image ne soutient les assertions des militaires : on avait oublié les appareils photo, comme les grenades lacrymogènes apparemment. Mais à quoi

pensent nos Rambos? À rien. Quand on est en

Afrique on n'a à se soucier de rien, parce qu'on n'a jamais rien eu à justifier. C'est ainsi qu'il ne reste au pouvoir français que la propagande pour expliquer son action en Côte d'Ivoire. Ou alors il faudrait avouer toutes les erreurs politiques [Lire aussi À fleur de presse]. [OT] 1. Cf. Billets n° 131, Ils ont dit.

« Aucune question? »

Non, aucune question lors de la "discussion" sénatoriale, en novembre, pour accorder « une contribution forfaitaire de 30 millions d'euros par an, versée par la France au titre de la présence de ses forces militaires à **Djibouti** »¹, « convention [...] signée à Djibouti le 3 août 2003 »².

Nos élus ne voient pas de raison de s'interroger sur le bien-fondé d'une coopération militaire avec un État policier et mafieux dont le chef est soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat d'un magistrat français (le juge Borrel). Les questions ne commencent à poindre que lorsqu'il est trop tard, comme en Côte d'Ivoire à partir de septembre 2002, voire novembre 2004.

Il est pourtant grand temps que la France arrête les dégâts dans une douzaine d'autres "cotedivoires" : l'ensemble des dictatures africaines avec lesquelles nous entretenons une coopération militaire, souvent assortie d'accords de défense, en grande partie secrets, et autres dispositifs qui prolongent ces dictatures. Djibouti vient en tête avec la plus importante base militaire française à l'étranger. La mainmise s'étend au Tchad, au Gabon, au Togo, au Congo-Brazzaville, aux Comores, au Cameroun, au Burkina Faso, à la Guinée, la Tunisie, etc. Il est grand temps qu'un sénateur se lève et demande: « Ne devrions-nous pas apprendre à anticiper ce que nous ne saurons pas arrêter demain? » [Pierre Caminade]

1. www.senat.fr/dossierleg/pjl04-015.html 2. Loi n° 2004-1235 du 22/11 autorisant l'approbation de la convention.

« Imbroglio sous les décombres (V) : Pas de nouvelles de Gatumba

Selon une source crédible à Bujumbura, les enquêteurs de l'ONUB ¹ seraient en possession d'une version plus complète et précise du rapport publié le 18 octobre à la suite de leurs investigations. Le Conseil de sécurité s'opposerait à la publication de cette version revue et ./..

1. Opération de l'ONU au Burundi qui a participé, avec la MONUC, opération de l'ONU au Congo à l'enquête sur le massacre de plus de 150 Congolais, surtout Banyamulenge, dans le camp de réfugiés de Gatumba le 13 août dernier. Cf. *Billets* n° 128 et 129, *Imbroglio...*

corrigée — notamment en ce qui concerne le ou les auteurs du massacre, et les éléments susceptibles de le qualifier ou non d'acte de génocide. Une telle rétention de la vérité, quelle qu'elle soit, serait inqualifiable si elle était confirmée. Encore du pain sur la planche... À croire que certains compteraient que, la fatigue gagnant du terrain, les bras se baissent. Qu'ils n'y comptent pas trop, les bras se lassent parfois, mais restent en parfait état de fonctionnement. [SC]

Imbroglio sous les décombres (VI) : une guerre au conditionnel... ?

Depuis quelques semaines, les FDR (Forces de défense rwandaises) ont engagé une nouvelle initiative visant les milices FDLR (Forces de défense pour la libération du Rwanda), présentes en République Démocratique du Congo (RDC), sous divers sigles mais dans une même intention, depuis que leurs éléments ayant participé au génocide des Tutsi ont fui le Rwanda. Cette initiative a été clairement annoncée, des pièces justificatives versées au dossier, et elle est peut-être « tolérée ». Tournons les pages à rebours et posons nous quelques questions.

8 décembre 2004 : « Au lendemain d'une déclaration du Conseil de Sécurité qui enjoint le Rwanda à retirer ses troupes de la République Démocratique du Congo (RDC), la MONUC [force de l'ONU en RDC] indique qu'elle n'a toujours pas de preuves concrètes de la présence rwandaise en RDC mais qu'elle dispose de faisceaux d'indices nombreux et convergents, faisant état d'"une présence militaire armée, organisée, mais non connue". » (www.un.org)

07/12 : « le Conseil de Sécurité exige du Rwanda qu'il retire les forces qu'il pourrait avoir en RDC [...], juge inacceptable la présence des ex-FAR et Interahamwe dans l'est de la RDC et salue le plan établi par les autorités congolaises sur leur désarmement et leur démobilisation... » (idem). Le Conseil « exprime sa très vive préoccupation devant les multiples rapports faisant état d'opérations militaires de l'armée rwandaise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et devant les menaces du Gouvernement rwandais à cet égard ». Il « reconnaît que la persistance des tensions dans l'est de la RDC porte atteinte à la paix [...] et en particulier que la présence des ex-FAR et Interahamwe y est une source d'instabilité, une menace [...]. Il considère que la présence armée et les activités d'éléments ex-FAR et Interahamwe dans l'est de la RDC est inacceptable et exige qu'ils désarment et se dissolvent sans tarder [dans la nature?] en vue de leur rapatriement ou de leur réinstallation. » 1

03/12: Washington se déclare « profondément inquiet ». L'Élysée annonce que Jacques Chirac a exprimé sa préoccupation au président congolais, Joseph Kabila, au cours d'un entretien téléphonique sollicité par ce dernier. L'agence Reuters, citant des sources diplomatiques de la région des Grands Lacs, écrit que des troupes rwandaises sont entrées brièvement en RDC plus tôt dans la semaine, d'où elles se sont retirées à la suite d'une opération chirurgicale visant un objectif préalablement déterminé. Les sources diplomatiques n'ont pas fourni davantage de précisions selon Reuters.

02/12 : Le Conseil de sécurité tient une réunion extraordinaire à huis clos (convoquée à la demande de la RDC), au cours laquelle la France aurait obtenu l'adhésion de 13 des 15 membres de cette instance à une condamnation musclée du Rwanda pour sa récente intervention au Congo. La Grande-Bretagne s'y serait opposée, menaçant d'avoir recours à son droit de veto pour empêcher l'adoption d'une résolution allant dans ce sens. À cette occasion. les États-Unis seraient restés cois. La MONUC fait état d'indices de la présence de troupes rwandaises en RDC, le Rwanda dément l'information, Joseph Kabila annonce le déploiement de 10 000 soldats dans le Nord-Kivu, les États-Unis envoient un émissaire dans la

01/12: Le président rwandais Paul Kagame affirme que les FDLR représentent un danger pour la sécurité de son pays, qu'il convient d'écarter, et demande: « qui peut le faire en dehors de nous? » si la communauté internationale ne peut s'en occuper. Un officier congolais (anonyme) déclare à une agence de presse que des affrontements entre les FDR et les FDLR ont cours depuis une semaine. Interrogée, la MONUC répond qu'elle n'est pas au courant. La même MONUC juge « inacceptable et injustifiable » toute nouvelle menace dans un communiqué du même jour.

30/11: Paul Kagame déclare au parlement rwandais son intention de ramener ses troupes au Congo pour traquer les miliciens.

27/11: Le Soir de Bruxelles (Colette Braeckman. Les Rwandais reviennent au Congo) évoque une nouvelle stratégie qu'aurait adoptée Kigali contre les milices FDLR, celle des « frappes chirurgicales » : des interventions éclair visant des objectifs précis suivies du retrait de l'attaquant. L'information, qui circulait discrètement, ne semble plus soulever de doute parmi les observateurs de la région. À l'issue du sommet de la Francophonie, Paul Kagame, soulignant les maigres efforts de la communauté internationale depuis 10 ans pour le soulager de la menace, prévient qu'il agira dès qu'il l'estimera nécessaire. Le

même jour, le présidents rwandais propose au président congolais plusieurs options (éteindre la capacité de nuire des FDLR de concert, ensemble sous un commandement congolais, ou en laisser l'initiative aux seules forces rwandaises), dont aucune n'obtient l'assentiment de Joseph Kabila.

25/11: Kagame adresse un courrier au président de l'Union Africaine, dans lequel il est question d'une future intervention contre les FDLR. Lors d'une visite d'État au Sénégal, le président rwandais déclare à la presse: « Au moment approprié, nous prendrons certainement des mesures. »

24/11: L'ONU met en garde le Rwanda contre toute attaque en RDC à la suite de la transmission par Kigali de ses intentions au représentant spécial de l'ONU au Congo, William Swing. Un porteparole des FDLR affirme être au courant des intentions rwandaises depuis longtemps. Celles-ci auraient été clairement signifiées aux FDLR selon des sources de la région.

23/11 : Kigali avertit la MONUC à Kinshasa (par téléphone semble-t-il), ainsi que les ambassadeurs des États-Unis et de Grande-Bretagne au Rwanda, de l'imminence d'une intervention rwandaise en RDC.

17/11: Selon un officier rwandais (anonyme), les FDLR ont lancé une attaque à la roquette contre le Rwanda (sur Ruhengeri et à proximité de Gisenyi). L'information est confirmée sur place. Selon les FDR, l'attaque est partie d'une position proche de celle des FARDC (Forces armées de la RDC), qui n'auraient pas su l'empêcher.

09/11: Les FDLR déclarent qu'elles n'accepteront jamais d'être désarmées par la force. Cette déclaration fait suite à l'annonce par les FARDC de leur intention de traquer la rébellion avec l'aide de la MONUC. Les FDLR estiment de leur droit de défendre les « rescapés du génocide contre les réfugiés hutu dans l'est de la RDC ».

Le journaliste britannique Marc Doyle (http://news.bbc.co.uk), qui a parcouru le Kivu durant le mois de novembre, livre le message adressé par la MONUC aux FDLR tel qu'il lui a été confié par un représentant officiel de la force internationale au Congo: désarmez-vous volontairement, sinon on va vous chercher. C'est à ce message que les FDLR ont répondu par un refus catégorique d'obtempérer. Doyle rapporte ensuite l'avis d'un analyste militaire qu'il considère particulièrement bien informé sur la région. ./..

1. Leur réinstallation où, quand, comment, avec quel statut et aux frais de qui ? L'expérience prouve que les questions dont on laisse en suspens les réponses en trouvent rarement de satisfaisantes.

GURVIE

Selon ce dernier (qui demande l'anonymat²), la capacité d'organisation des FDLR serait excellente et elles agiraient sous un commandement militaire d'une qualité impressionnante, contrairement à l'avis souvent exprimé. Très motivées, très bien armées, elles seraient l'une des forces parmi les plus efficaces de la région, leurs chefs politiques disposant, de plus, de moyens de communication sophistiqués - des radios de haute fréquence³. Elles ne cachent par leur volonté de rentrer au Rwanda pour s'y installer comme parti politique à part entière, ce qui n'est pas recevable pour les survivants du génocide, commente le journaliste. Doyle pose la question : les forces de l'ONU (composées d'hommes qui n'ont aucune raison personnelle d'y risquer leurs vies) se battront-elles contre les FDLR?

Remarquons ensuite que le Rwanda n'a pas caché ses intentions tout au long de ces semaines, qu'il les a au contraire livrées au monde entier à haute voix. Puis remarquons que, s'il semble osciller dans ses affirmations (j'y suis peut-être, je n'y suis pas, j'y vais si, sans doute, si vous n'y allez pas...), ceci correspond probablement à sa nouvelle stratégie que les Anglo-Saxons appellent « hit and run ». Quand il dit qu'il va y aller, c'est vrai. Quand il dit qu'il n'y est pas, c'est également exact. Quand il y est, il ne le dit pas. Remarquons que les réactions à cette situation sont tout aussi embrouillées. Dans la même journée, la MONUC affirme ne rien savoir ou n'avoir que des indices, et l'ONU incite Kigali à cesser de telles activités.

Examinons dans la foulée de ces remarques la thèse selon laquelle le Rwanda aurait recu un feu vert implicite pour résoudre le « problème » des FDLR (c'en est un selon le Conseil de sécurité). Cette thèse se fonde sur des éléments non négligeables : l'absence de vocation des forces de l'ONU à se sacrifier dans une telle aventure (une source rapporte qu'un commandant de cette force inscrit ce manque de motivation parmi ceux qu'il est urgent de prendre en compte); l'absence d'une vision unanime en ce qui concerne les objectifs ultimes de l'action internationale (pour aller vite, relations franco-rwandaises ne sont pas de même nature que les relations rwando-étatsuniennes, belges, britanniques... par exemple) ; la difficulté à continuer de laisser libre cours aux FDLR en raison du génocide des Tutsi rwandais que l'action internationale a laissé s'accomplir (un fait dont la réalité et la gravité font leur chemin dans les consciences du monde, contrariant l'espoir, certains, qu'il s'effacerait poliment); le peu d'enthousiasme des principaux acteurs internationaux à l'idée de régler directement le « problème»; la considération que laisser au Rwanda, à ses risques et périls, l'essentiel de la tâche, est le moyen pour ces acteurs de s'en tirer au moindre coût possible.

Quelques questions encore - auxquelles nous n'avons pas les réponses. Vers la fin du mois de novembre, une source crédible, puis une seconde qui ne l'est pas moins, affirment que l'équipement en matériel de communication des FDLR serait fourni par la France et servirait à maintenir le contact de ces derniers avec des militaires français. Ces mêmes sources affirment peu après que les FDR auraient découvert la présence de militaires français dans le Nord-Kivu. Ou des mercenaires, comme d'autres le suggèrent? Quoi qu'il en soit, ces annonces commencent à sortir à l'air libre et il serait inacceptable qu'il leur soit donné ou refusé crédit selon les rèales du mensonge, des calculs, ou autres manipulations de la vérité, même croisées. [SC]

- 2. Non, les anonymes ne sont pas les membres d'une seule et même tribu. Toutes les tribus ont des anonymes en leurs rangs. Sans écarter la prudence, la qualité des appréciations de ces derniers est éclairée par la qualité de ceux qui les citent. En l'occurrence, incontestable.
- 3. L'avis de l'expert confirme celui d'autres observateurs de la région (souvent également discrets pour des raisons que l'on devine), notamment en ce qui concerne l'équipement des FDLR, auquel il faut ajouter l'équipement vestimentaire, en véhicules, et... en moyens financiers dont il convient de s'interroger sur les origines.

Le Rwanda : un "cas difficile" dans un imbroglio en devenir

« Le Congo est un éléphant mort, tout le monde se nourrit de son cadavre » commente un Congolais navré. Le **Rwanda** y puise-t-il pour satisfaire certains appétits ? Sans doute, en profitant de la présence des milices FDLR, dont il serait difficile de méconnaître les raisons de Kigali d'en écarter la menace. Notons au passage que les FDLR (entre autres...) satisferaient de mêmes appétits en se servant dans le même plat.

Les derniers affrontements dans la région de Kayabayonga ont-ils eu lieu entre Congolais ? Oui (l'usage du conditionnel semble à présent inutile). Quels Congolais ? Qui est congolais ? Il faut tenir compte de ces questions pour comprendre pourquoi ces Congolais se battent entre eux.

– L'« accord global et inclusif » (signé le 1^{er} avril 2003), acte constitutif de la transition congolaise devant conduire aux élections en 2005, prévoit la formation d'une Armée nationale congolaise « intégrée ». Celle-ci comprend 10 régions militaires dont le commandement a été réparti entre les ex-belligérants ¹.

La deuxième phase de l'intégration, le

« brassage » (le déploiement des hommes sur le territoire national sans tenir compte de leurs régions d'origine), pose problème. Les « corps habillés » congolais ne sont pas indépendants des camps politico-militaires dont ils dépendent : une réalité de ce pays encore loin d'être unifié. Leur « brassage » vise, mais requiert aussi, le dépassement des intérêts, sensibilités, attachements régionaux et identitaires, au moins à l'échelle des commandements, du commandement suprême en particulier, qui dépend du Président de la République. Le Congo n'en est pas encore là. Dans cet ancien Zaïre, immense, composé de multiples groupes identitaires, ceux et celles qui s'unissent y sont plus souvent convoqués, s'ils ne se convoquent eux mêmes, en vue d'une vengeance que d'une construction.

- La 8^{ème} région militaire, celle du Nord-Kivu, est composée d'éléments issus de l'ancienne rébellion (RCD) proche de Kigali. Son commandant, le général Obed Rwibasira², а « retenu » à Kinshasa un mois durant, sans doute en raison de son opposition à l'envoi de renforts dans l'est du pays. C'est entre les hommes d'Obed et ces renforts - les premiers qualifiés de « mutins », les seconds de « loyalistes » (peut-être épaulés par des ex-FAR ou Interahamwe) – qu'il y a eu affrontement. Les choses se seraient-elles passées autrement si le général Obed n'avait pas été retiré de son fief? Faut-il parler de « mutins » en l'occurrence (peut-être encadrés par des officiers rwandais)? Est-ce si simple que cela? On peut se permettre de glisser une affirmation : dans la région des Grands Lacs, rien n'est simple, même s'il faut se méfier de la conjugaison simplicité/complexité.

- Des rwandophones, Hutu et Tutsi, vivent au Congo depuis le 18^{ème} siècle (la main d'œuvre importée du Rwanda par les autorités coloniales belges pour utilisation sur les plantations du Kivu s'est ajoutée à cette population). À l'indépendance, ils ont reçu, comme tous les habitants du Kivu, la citoyenneté congolaise. Depuis lors, des océans ./..
- 1. Outre les forces liées au premier gouvernement Kabila, il s'agit principalement du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) proche de Kigali, du Mouvement de libération du Congo (MLC) proche de l'Ouganda à l'origine, et les forces des milices tribales Maï Maï.
- 2. Le général Obed vient d'être nommé commandant de la 5^{ème} région (Mbuji-Mayi). Il a été remplacé, mi-décembre, au commandement de la 8^è région par le général Gabriel Amisi, également issu du RCD. Un remplacement qui paraît pour le moins curieux lorsqu'on se souvient que ce dernier a été impliqué dans les graves exactions commises à Kisangani en 2002.

ont coulé sous les ponts de l'histoire, dont il n'est pas question ici de sonder les profondeurs. Disons, pour être bref, que la gestion politique des difficultés d'être congolais a moins conduit à souder les groupes qu'à les diviser. Rwanda 94 a couronné un méchant processus historique, cerise envenimée sur le gâteau.

- Eugène Serufuli, gouverneur du Nord-Kuvu, est un Hutu³. Ses liens avec Kigali ne sont pas secrets, comme ne l'est pas non plus une certaine méfiance de sa part à l'égard du régime rwandais (histoire oblige). Il représente cependant les intérêts et les peurs d'un groupe congolais (les rwandophones du Nord-Kivu, Hutu et Tutsi). Ce groupe craint d'être marginalisé dans le cas de l'unification du pays sous une autorité peu préoccupée par les droits et besoins des citoyens d'une future nation. Qu'il ait raison ou que cette crainte soit peu fondée, c'est sans conteste sa certitude. Certains en son sein sont convaincus que, sauf protection rwandaise, ils craignent au pire pour leurs vies, au mieux, à terme, pour leur droit à la citoyenneté.

Que le Rwanda en profite pour maintenir ou étendre son influence sur cette région à sa frontière n'a rien d'étonnant - les jeux d'influence géopolitique ne sont pas une nouveauté ici-bas. Obsédé lui-même par sa sécurité, et celle d'une population dont l'histoire a prouvé qu'elle n'est pas à l'abri, il vise en priorité à l'assurer. Il vise, en second lieu, des intérêts moins "nobles" (semblables à ceux de n'importe quel État), qu'il sera amené à mieux réguler lorsque l'éléphant dont il est ci-dessus question (qui, à mon sens, n'est pas mort mais en devenir 4) se sera investi dans le rôle qui l'attend : chef du chantier de la construction d'un vivre ensemble régional, où l'intrication des intérêts pourra s'instituer en tant que sauvegarde des vies et préalable au mieux vivre. Et dont les modalités regardent les intéressés (sauf cas de crime contre l'humanité ou génocide, qui relèvent de l'humanité entière-on a cependant trop vu ce qu'il en a été dans la région pour ne pas souhaiter que celle-ci prenne en mains ses violences pour les faire s'éteindre).

Le Rwanda est-il une dictature? Oui (histoire oblige?). Notons que c'est la

seule dictature africaine francophone qui ne bénéficie pas du soutien de la France. Quel rapport avec ce qui précède? Le Rwanda est un "cas difficile" en raison du génocide, de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi : un désastre sur toute la ligne. Le regard que l'on pose sur lui devrait comprendre ce qu'on lui doit de remontrances et d'empathie. Un tel regard n'est pas l'essence de ce qui anime les hautes instances de ce monde, françaises surtout (la froideur stratégique a gelé toute compréhension profonde du génocide et de ses occidentales conséquences), internationales. Ce regard, dans ce qu'il pourrait avoir de vrai, peut venir de la région, que nous espérons grosse d'un tel bel enfant. Au Rwanda alors de savoir le lui rendre. [Sharon Courtoux]

- **3.** Le groupe Nande est majoritaire dans le Nord-Kivu, mais les Hutu y sont nombreux.
- **4.** La République Démocratique du Congo est sans doute une future grande puissance.

Billet dhumeur: Sidaçi, Sida surtout là

Dans neuf pays africains, l'« espérance » de vie est inférieure à 40 ans 1. Deux tiers des séropositifs dans le monde sont des Africains, trois guarts des femmes séropositives sont des Africaines. En 2004, plus de 3 millions d'Africains, gonflant les chiffres de l'an dernier, ont été atteints par la maladie. 2,3 millions en sont morts. Selon le Canadien Stephen Lewis (interviewé par l'hebdomadaire allemand Die Zeit, cité par Le Monde du 01/12), il en est ainsi en raison du racisme et de l'indifférence : « Un racisme sous-jacent, que personne évidemment n'est prêt à reconnaître ». Si notre lectorat a l'impression que Billets se répète, nous répondrons qu'il y a des répétitions qui valent d'être poursuivies sans relâche.

Au fait, Stephen Lewis est l'envoyé spécial de Kofi Annan pour le sida en Afrique, qui parle de « massacre commis par indifférence ». À quoi sert un envoyé spécial si on ne l'encourage pas dans sa tâche ? « Le plus lourd tribut à la maladie se paie chez les pauvres, les plus pauvres de la planète », commente Eric Fottorino (*Le Monde*, idem). Eh oui, l'ennemi c'est les pauvres, pas à cause d'une agression dont ils seraient à

l'origine, mais parce que cela coûte cher aux riches

de les prendre en « compte ». Si l'envoyé spécial décidait de faire la grève de la faim, devant Saint-Pierre de Rome par exemple, j'irais le rejoindre.

« Les crimes que l'on commet en notre nom, il faut bien que nous en soyons personnellement complices puisqu'il reste en notre pouvoir de les arrêter », disait Jean-Paul Sartre à propos de la guerre d'Algérie (Les Temps Modernes, 1957). « Notre pouvoir », c'est nous, un pouvoir collectif. Tous à Rome ? Pas si simple? En effet. Il y a des moments de l'histoire où les « envoyés spéciaux » sont amenés à suivre le train, et des moments où ils peuvent mettre en mouvement ce qui n'attend qu'eux. Si ce n'est pas Rome, Monsieur Lewis, où vous voudrez. Vous n'y resterez pas longtemps seul. [SC]

1. Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, République Centrafricaine, Rwanda, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

Bon point

– La réélection confortable et peu contestée de Mamadou Tanja (avec 65 % des suffrages), pour un second et dernier mandat présidentiel, montre que le Niger entend rester dans le groupe des pays francophones qui choisissent librement leurs dirigeants. Ce serait différent si, comme tant d'autres, le réélu prenait ensuite envie de modifier la Constitution pour s'accorder la possibilité d'une reconduction indéfinie, en s'appuyant sur les avantages électoraux que confère le pouvoir.

– Le 14 décembre, les collectifs de faucheurs d'OGM ont obtenu pour la deuxième fois, à Riom, un jugement qui est une considérable victoire civique : si tous ont commis le même délit (plus de cent personnes), il n'est pas possible de n'en juger que quelques-uns. Ce qui renvoie forcément à la nature politique de l'infraction, et donc à son traitement politique – c'est-à-dire à l'organisation d'un vrai débat public, non pollué par le lobby semencier. Voire à un référendum, puisqu'une large majorité de Français sont favorables en la matière à l'application plus stricte du principe de précaution.

(Achevé le 18/12/04)

ILS ONT DIT ...

Rwanda

« La politique française [au Rwanda] comportait deux aspects qui n'apparaissent pas [dans le documentaire Tuez-les tous !]. D'un côté, il fallait assurer la sécurité du Rwanda, l'intégrité territoriale du Rwanda, comme François Mitterrand l'avait fait au Tchad contre la Libye quelques années auparavant, pour empêcher cette attaque militaire de l'extérieur – de l'armée de l'Ouganda et du FPR de

Kagame [...]. D'où la coopération militaire avec cette armée rwandaise dans le cadre des accords déjà signés par la France et le Rwanda, cette armée étant incapable d'assurer cette sécurité territoriale toute seule... » (**Hubert VÉDRINE**, qui était Secrétaire général de l'Élysée en 1994. Droit de réponse au documentaire *Tuez-les tous !*, dans l'émission *Passé sous silence* de *France 3*, le 27/11).

« En 1990, [...] l'opération Noroît [...] était une opération dans le cadre des accords de défense que la France avait avec le

Rwanda. Sauf à dire: "Quand on a des accords de défense avec un pays, il ne faut pas les respecter!" Sauf à dire: "Ces accords de défense, il ne faut plus en signer!" — ça, c'est une question importante [...] —, il y avait la nécessité pour la France, conformément à ces accords, de venir aider le pouvoir en place contre une agression extérieure... » (Paul QUILÈS, qui a présidé la mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Intervention dans le débat qui a suivi la projection du documentaire Tuez-les tous!, idem).

[On se souviendra encore dans vingt ans de l'interminable monologue d'Édouard Balladur sur France 3 : douze minutes de langue de bois en plan fixe, sans la moindre question, même de complaisance. Cette parenthèse surannée, ressuscitant sur nos écrans surchargés de pub la télévision d'État sauce Peyrefitte, avait apparemment pour but d'inciter l'un des jeunes réalisateurs de Tuez-les tous! Histoire d'un génocide "sans importance" à l'abjuration. Puis MM. Védrine et Quilès poursuivirent ce faux débat cocardier par une leçon de Realpolitik qui appelle au moins trois commentaires.

- 1) Comme le retrace avec soin la mission parlementaire française dans son rapport, et contrairement à ce qu'a martelé sur France 3 son ancien président, la France n'a jamais signé avec le Rwanda d'accord de défense (ce qui déséquilibre quelque peu l'argumentation de Paul Quilès). La coopération militaire entre les deux États se limitait, depuis 1975, à un accord d'assistance militaire technique encadrant la formation par la France de la gendarmerie rwandaise. En 1992, l'accord a été élargi à la formation de l'ensemble des forces armées rwandaises (légalisant a posteriori une liberté prise d'un commun accord dès 1990).
- 2) Après tout, qu'importe ! En Afrique, comme en convenait déjà Hubert Védrine devant la mission Quilès, « le président Mitterrand estimait que la France devait assumer un engagement global de sécurité à l'égard de ces pays, qu'il y ait accord de défense ou qu'il n'y en ait plus, comme au Tchad ». La doctrine Mitterrand se voit ainsi clairement énoncée : droit absolu d'intervenir sur le continent, avec ou sans accords, au nom d'un « engagement global de sécurité » qui, au Rwanda, bénéficia exclusivement aux génocidaires et se refusa obstinément, quatre années durant, à leurs victimes tutsi.
- 3) Il apparaît en outre peu probable que l'armée française ait pu servir l'ambition de François Mitterrand tout en se limitant à former la gendarmerie puis les Forces armées rwandaises dans leur ensemble (jugées "incapables d'assurer cette sécurité territoriale toutes seules "). À cet égard, le parallèle dressé par Hubert Védrine entre le Tchad des années 80 (où la chasse française, notamment, s'est illustrée contre les Libyens) et le Rwanda des années 90 (où, officiellement, aucun soldat français n'a pris part aux combats contre le FPR) est pour le moins hasardeux. Édouard Balladur envisagerait d'ailleurs de demander un droit de réponse. Mehdi Ba]

Côte d'Ivoire

« [Une réunion interministérielle] a préparé un décret étendant aux Français de Côte d'Ivoire le bénéfice de la loi du 27 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outremer, qui avait été adoptée pour les Français d'Algérie. » (**Michel BARNIER**, cité par l'*AFP*, le 09/12).

[On a pu en douter pendant quarante cinq ans, mais maintenant c'est officiel: nous sommes toujours en situation de décolonisation. Et encore, c'est contraint et forcé! Si ce statut s'applique à tous les pays avec lesquels la France a maintenu une coopération militaire, entre la Coface qui assure les pertes des transnationales et la loi du 27/12/1961 qui assure les expatriés, l'Afrique n'est que bénéfice!— PC]

- « La France et la Côte d'Ivoire sont comme deux sœurs siamoises que rien ne peut séparer » (**Laurent GBAGBO**, cité par *Le Parisien*, le 22/11).
- « Des écoles françaises ont été brûlées, donc je comprends les gens qui sont partis avec leurs enfants. Les autres, je pense qu'ils vont revenir. Un homme qui a son entreprise ici, que voulez vous qu'il aille faire en France ? » (Laurent GBAGBO, entretien accordé à l'IRIN, le 17/11, publié le 19/11).

[Le Président ivoirien a choisi de faire un sort aussi bien à ceux qui le prenaient pour le fer de lance de l'émancipation nationale qu'à ceux qui le prenaient au sérieux. – PC]

« Il n'y a pas deux catégories d'Ivoiriens. Les journalistes sont, certes, utiles. Mais cela ne leur confère pas une qualité exceptionnelle. Il faut qu'ils payent de quelque chose. Soit mettre en péril leur appareils de production, soit aller en prison » (Mamadou BEN SOUMAHORO, député indépendant de Bako, exdirecteur général de la Radio Télévision ivoirienne, cité par Benoît Hili in 24 heures, le 07/12).

[Ce député défend ainsi la loi sur le **régime de la presse** écrite que vient d'adopter l'Assemblée nationale ivoirienne. Cette loi « assujettit le journaliste à la loi pénale notamment en cas de "collaboration avec l'ennemi". » (24 heures, idem.) La rhétorique mime le discours progressiste : au nom de l'égalité, les journalistes devront faire comme tout le monde, ne pas s'indigner des mesure liberticides et ignorer les pogromes dont le régime assure l'impunité. — PC1

Françafrique

« La France connaît bien l'Afrique, elle y a des intérêts et des amis. » (**Jacques CHIRAC** à Muammar Kadhafi, le 25/11. Cité par *Le Figaro* du lendemain).

[Si l'on remplace « France » par « Françafrique », on a presque une définition de cette dernière. Car le peuple français ne sait pas encore (et ne cherche pas assez à savoir) quels sont les intérêts et les amitiés souvent inavouables dont le parrain Chirac rappelle l'existence à un parrain régional. — FXV]

Procès Elf

[D'André Guelfi:] « Son entregent est incontestable. Il l'exerce dans tous les milieux interlopes, anciens responsables soviétiques et politiciens corrompus de tous les pays. [... C'est un] parasite des affaires, [... un] fabricant de fausses factures au kilomètre, [... un] vieux bandit ». (Avocat général Pierre DILLANGE, réquisitoire contre André Guelfi, un acteur des affaires Elf, cité par Libération du 22/11).

[Ce résumé pédagogique nous change des circonlocutions feutrées sur la carrière exemplaire de ces hommes qui auraient choisi de se mettre au service de l'intérêt national français. – PC]

Aide publique au développement

« La Coface, l'agence française d'assurance crédit aux exportations, gère pour le compte de l'État les garanties publiques à moyen et long termes des grands contrats civils et militaires à l'exportation. Pour la troisième année consécutive, la Cour des Comptes a refusé [pour manque de transparence et vice de forme] de certifier le compte d'État de la Coface, sur lequel sont enregistrées les activités de garantie publique. Les Amis de la Terre dénoncent l'opacité du mécanisme de garanties publiques géré par la Coface et demandent la transparence et le contrôle démocratique de ce mécanisme, qui engage chaque année plusieurs milliards d'euros d'argent public. » (Les Amis de la Terre, communiqué du 09/12).

[Voilà bien une entorse à la tradition administrative française que de vérifier l'utilisation des budgets! Surtout quand les gros mots fusent: « transparence », « garanties », etc. La Coface est conçue pour que les contribuables français épongent les pertes des entreprises françaises si leurs investissements à l'étranger sont contrariés, par exemple par un conflit armé qui ne leur permettrait pas d'épuiser un contrat juteux. Profits privés et pertes publiques sont les deux mamelles d'une vache à lait qui accepte mal les regards non initiés... — PC]

Paradis fiscaux et judiciaires

« [Le 2 décembre 2004, la justice luxembourgeoise a clos sur un non-lieu l'enquête sur la chambre de compensation internationale Clearstram, l'un des principaux « notaires des paradis fiscaux »]. L'ouverture d'une information judiciaire à Luxembourg n'avait pour seul objectif que de contenir le scandale. Elle devait permettre de blanchir, à moindres frais, la société Clearstream. C'est fait. On a laissé

pourrir ce dossier, sans aucune volonté d'enquêter, pendant trois années, refusant d'étudier les pièces compromettantes et d'entendre les témoins gênants.

Malgré tous leur efforts, les magistrats luxembourgeois, ne sont pourtant pas parvenus à "blanchir" entièrement la banque des banques luxembourgeoise. Loin s'en faut. Le communiqué [... du procureur] Carlos Zeyen [...], si on le lit attentivement, est accablant pour Clearstream. Le magistrat relève à plusieurs reprises que, si des faits délictuels sont avérés, il y n'y a pas matière à enquêter, car ceux-ci sont prescrits. [...]

Nous avons dénombré plus de cinquante poursuites pénales ou civiles en France, en Suisse, en Belgique *[contre les livres Révélation\$ et La Boîte noire]*, demandant plus de 6 millions d'euros de dommages et intérêts cumulés contre nous. Ces poursuites se sont toutes conclues à notre bénéfice, en première instance et en appel, sauf deux condamnations à un euro symbolique. *[...]*

Soit l'affaire Clearstream n'est pas une affaire et il est difficile de comprendre l'agitation incessante autour de ce groupe financier depuis la publication de *Révélation\$* en mars 2001 : changement d'actionnaires, turn-over rapide des dirigeants (trois patrons en quatre ans), auditions parlementaires en France, en Belgique et au Parlement européen, harcèlement judiciaire à l'encontre de notre enquête, révélations et manipulations incessantes depuis juin 2004 autour de plusieurs courriers anonymes arrivés chez le juge Van Ruymbeke...

Soit "l'affaire Clearstream" a mis en lumière un nœud ultrasensible de la mondialisation financière, abrité sans contrôle ou presque par les autorités luxembourgeoises depuis sa création. Et là, les difficultés commencent. Car personne ne veut ouvrir la boîte de Pandore. La décision de ce jour montre, une fois de plus, qu'un paradis fiscal, est d'abord un paradis judiciaire.

Ce non-lieu en petite pompes prêterait à sourire s'il n'était pas absolument désolant pour l'état de la démocratie en Europe. » (Laurent BECCARIA et Denis ROBERT, éditeur et auteur de Révélation\$ et La Boîte noire. Communiqué du 0212).

[II y a effectivement de quoi se désoler. Comme de voir le groupe des pays de l'euro présidé par le Luxembourg... pays phare de la destruction de l'argent public, de la prolifération de l'argent sale et des transactions inavouables des services secrets. Comme de voir les affaires maritimes de l'Union européenne confiées à un commissaire... maltais, Joe Borg,

nommé par un pays qui vend à profusion son pavillon de complaisance. L'Europe d'aujourd'hui, qui va être présidée

pour 6 mois par le Luxembourg, protège clairement les mondes sans loi et leurs cavernes d'Ali Baba, comme Clearstream, par où passent l'argent des mafias, celui de la grande corruption des industries du pétrole et de l'armement, celui du pillage et de l'escroquerie des pays du Sud.

Mais ce n'est pas fatal. D'une part en raison de la prise de conscience et d'un début de coalition civique évoqués dans l'Édito. D'autre part en raison des dégâts provoqués dans ces nœuds de pouvoir par les querelles entre initiés. Ainsi, la série de courriers anonymes reçus par le juge Van Ruymbeke correspond à des luttes au sommet dans l'industrie d'armement française, dont les grands corrupteurs sont branchés sur les mafias. Ces rivalités ont trouvé un débouché politique dans une querelle majeure au sein de la droite française, opposant deux ministres de l'Intérieur successifs (donc parfaitement "renseignés"), Sarkozy et de Villepin. Vu l'intensité du conflit, il n'est pas impossible que les bombes expédiées par chaque camp contre l'autre ne finissent par faire sauter la baraque et étaler son butin.

Voir à ce sujet le long article de Gilles Gaetner et Jean-Marie Pontaut dans L'Express du 13/12, Les coulisses d'une affaire d'État (www.lexpress.fr/special/dispatchdossier.asp ?nom=sarkozy) – un beau mélange d'information pointue et de désinformation. – FXV]

Outre-mer

« La **Polynésie** n'est pas l'Ukraine, c'est la France d'outre-mer. » (**Éric RAOULT**, député UMP, lors de la séance de questions du 30/11 à l'Assemblée, cité par *Libération* du 01/12).

[La référence employée par ce grand ami du potentat polynésien Gaston Flosse est bien mal choisie : les mœurs électorales et prédatrices du clan Flosse sont très proches de celles du clan que tente d'évincer le peuple ukrainien.

Il est d'autant plus mal choisi que le même Raoult, en compagnie de quatre autres députés UMP (Alain Marsaud, Thierry Mariani, Michel Voisin et Éric Diard) et d'un communiste fourvoyé (Jean-Claude Lefort) est allé faire tous frais payés du tourisme électoral en Ukraine à l'instigation de l'agence de pub Euro RSCG (de Séguéla et compagnie) en charge de la propagande du régime. Raoult et ses collègues « furent pratiquement les seuls à ne rien trouver à redire sur la fraude à grande échelle qui a empoisonné le scrutin ukrainien »... (Le Canard enchaîné, 15/12).

Séguéla et Euro RSCG n'en sont pas à leur premier soutien aux dictatures : Eyadéma, Bongo, Biya... entre deux campagnes de communication électorale au profit de Lionel Jospin ou du Parti socialiste français! – FXV]

A FLEUR DE PRESSE

Côte d'Ivoire

Libération, Retour sur les morts d'Abidjan. Un officier français parle, 10/12 : « (7 novembre au matin) Après avoir fait le plein d'essence au 43e BIMA, le détachement met le cap sur le quartier de Cocody, où se trouve l'hôtel (Ivoire). Il commet une invraisemblable erreur d'orientation. En pleine nuit la colonne de blindés s'égare et se retrouve face à la résidence du président

blindés s'égare et se retrouve face à la résidence du président

Billets d'Afrique
et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur http://www.survie-france.org

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

a fait un tout-droit et nous nous sommes retrouvés devant le palais présidentiel", raconte le colonel. »

Gbagbo: "au lieu de tourner à gauche, notre guide situé à l'avant

[Il s'agit du colonel Destremau qui, dûment autorisé sans aucun doute, expose le scénario qui a conduit à la fusillade du 9 novembre devant l'hôtel Ivoire à Abidjan. On est sidéré à cette lecture digne de Mais où est donc passée la 7° compagnie ? Ainsi l'armée française, présente en Côte d'Ivoire depuis un siècle et demi sans interruption, n'a pas encore réussi à avoir un plan d'Abidjan. Mais peut-être bien que ces vicieux d'Ivoiriens avaient interverti les panneaux indicateurs. Et voilà les blindés français devant le palais présidentiel. Zut ! Mais ce n'est pas fini. — OT]

Libération, idem: « Après avoir demandé son chemin à un officier des forces ivoiriennes, le détachement parvient, vers 5 heures 30, sur l'esplanade de l'hôtel Ivoire. [...] Les hommes du colonel Destremau s'installent dans les chambres des étages inférieurs et découvrent, disent-ils, [...] de multiples habitants. [En effet] le conseiller pour les affaires de défense du président Gbagbo, Kadet Bertin, mais aussi l'ancien ministre de la Défense, Moïse Lida Kouassi, y ont leurs bureaux. Le "général de la jeunesse", Charles Blé Goudé, la bête noire des Français, en a fait son QG. Le vingt et unième étage est réservé à des "conseillers techniques" étrangers : 46 Israéliens chargés de gérer les écoutes téléphoniques pour le compte de Laurent Gbagbo. Les Français rebroussent chemin. »

[Il n'y a en effet pas le moindre Français à évacuer. On n'en revient pas de ce que peuvent « découvrir » nos troupes en excursion. Continuons ce récit épique. — OT]

Libération, idem: « 8 novembre, vers 11 heures, le directeur de cabinet du Président et son porte-parole rencontrent à l'hôtel lvoire le colonel Destremau. Ce dernier leur explique que sa mission se limite aux évacuations, mais ne les convainc pas. "Notre présence devait gêner les occupants permanents de l'Ivoire, donc le pouvoir", estime a posteriori l'officier français. »

[Bien qu'ayant rebroussé chemin, les troupes françaises sont en effet toujours les 8 et 9 novembre à l'hôtel Ivoire, sans comprendre, a priori, qu'elles « gênent » forcément le pouvoir ivoirien et sans pouvoir le persuader du bien-fondé de leur présence. Quel manque de psychologie! Pendant ces quarante-huit heures les manifestants se font de plus en plus nombreux et les troupes françaises "devront" faire usage de leurs armes pour s'évacuer elles-mêmes de cette position où elles se sont mises par inadvertance. On se demande ce qui a pu persuader le colonel Destremau de venir plaider devant la presse un pareil scénario, offensant pour les capacités intellectuelles de notre État-major. Comme si on pouvait masquer l'unique explication, grosse comme l'hôtel Ivoire, de cette malheureuse équipée: Fini de jouer, on va leur montrer qui commande à ces sauvages! Mais évidemment c'est difficile de "communiquer" dans ce style, sauf entre soi. — OT]

République souterraine

Libération, Du boniment chez les marchands d'eau, 06/12 (Nicolas CORI et Renaud LECADRE): « Mais qui est donc Mohamed Ajroudi? Après avoir négocié tout l'été avec cet homme d'affaires franco-tunisien, Veolia veut aujourd'hui porter plainte pour escroquerie au motif qu'Ajroudi ne serait qu'un bonimenteur faisant miroiter de fausses relations auprès des monarchies du Golfe. Lequel retourne le compliment: selon lui, leur rupture tiendrait plutôt à l'irruption intempestive d'un ami d'Henri Proglio (PDG de Veolia), Alexandre Djourhi, homme d'affaires franco-algérien, qui aurait réclamé sa part du gâteau. [...]

Pour les marchands d'eau, le Moyen-Orient fait figure d'Eldorado : le baril de pétrole flambe à 44 dollars, mais le baril d'eau minérale est à 225 dollars... Emmanuel Petit, cadre chez Veolia, propose de constituer une société contrôlée à 51 % par les Français et 49 % par des capitaux arabes. Il entre en contact avec Ajroudi et le présente à sa direction comme *«représentant les intérêts de divers membres de la famille régnante saou-dienne, en particulier le roi et le régent»*, pas moins.

S'ensuit un curieux ballet pour organiser un rendez-vous avec Proglio. Emmanuel Petit contacte d'abord Alain Marsaud, ancien magistrat recruté par Vivendi pour s'occuper d'intelligence économique, aujourd'hui député UMP, qui conserve une attache chez Veolia comme administrateur d'une filiale dans le dessalement d'eau de mer (Sidem), enjeu crucial au Moyen-Orient. Marsaud, qui préside le groupe d'amitié parlementaire France-Émirats arabes unis, accepte de faire l'intermédiaire, «bénévolement», souligne-t-il. Le 24 mai, Petit, Ajroudi et Marsaud déjeunent à l'Assemblée. Leurs récits divergent. Selon Petit, Marsaud leur présente « l'homme sans qui Proglio n'est rien » : Alexandre Djourhi, proche de la famille Delon mais aussi de dirigeants africains. Chez Veolia, on admet qu'il est un «ami de longue date» du PDG, mais qu'il n'a aucune fonction dans le groupe. Toujours selon Petit, Djourhi exige 20 % du capital du futur Veolia Middle Est. Démenti offusqué des intéressés : pour Marsaud, toute cette histoire est *«grotesque»*.

Les mêmes se retrouvent début juin au George-V, en présence de Proglio. L'accord 51-49 est évoqué. Petit et Ajroudi soutiennent que Djourhi prend brutalement la parole : « Je vous arrête, c'est moi qui parle. Henri n'est pas un général, c'est un petit soldat. » Un proche de Proglio juge cette version «totalement hallucinante : Henri n'est pas du genre à se laisser couper le sifflet comme ça». Petit la maintient pourtant dans deux courriers envoyés au parquet de Paris et au juge Courroye. [...]

Début octobre, les ponts sont coupés avec Ajroudi. [...] Emmanuel Petit était licencié. Veolia lui reproche d'avoir épousé la cause d'Ajroudi plutôt que celle de son employeur. Il a une tout autre explication : « J'ai dénoncé des pratiques que je réprouve, on m'a dit de la fermer. » Dans ses plaintes, il évoque une commission de 18 millions de dollars versée par la Sidem. Depuis il se dit menacé : à son domicile, des visiteurs ont peint des croix et des cercueils. »

[Cet article est très instructif à plusieurs titres. Entre autres, l'abîme entre la perspective de l'eau comme bien public mondial et les bas-fonds de la grande corruption. On retrouve dans cette affaire Yazid Sabeg, président de la Compagnie des signaux, mêlée à l'Angolagate et aux ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Et le député Marsaud, qui vient de cautionner la fraude électorale en Ukraine : cet ancien magistrat a l'air désormais particulièrement « dessalé ».

Mais le plus intéressant, ce sont ces deux phrases rapportées par Emmanuel Petit : celle de Marsaud, selon laquelle le PDG de Veolia (qui a hérité de la partie aqueuse et arroseuse de la célèbre Compagnie générale des eaux) : Henri Proglio, « n'est rien » sans Alexandre Djouhri, et celle de Djouhri lui-même, mouchant Proglio : « Henri n'est pas un général, c'est un petit soldat. » Quand on sait que Proglio, proche de Chirac, passe pour un personnage-clef de la République souterraine et l'un des hommes les plus puissants de France, on ne peut que se demander qui est donc ce Djouhri, « proche de dirigeants africains », et jusqu'ici absent de nos tablettes. Avis de recherche...

De « ce trader qui dispose d'une suite à l'année à l'Hôtel Crillon » (la plus prestigieuse des résidences officieuses de la République), La Lettre du Continent dit qu'il « est l'un des "Messieurs Afrique" les plus méconnus du village franco-africain ». Nous gagnerions peut-être à connaître ses pompes et ses œuvres : selon Le Canard enchaîné (30/08/2000), c'est un « ami d'Elf » et il compte Denis Sassou Nguesso « parmi ses proches relations ».

L'article de Libération a provoqué le soir même de sa parution une rixe dans la suite d'Ajroudi au George V: « énervé par les accusations portées contre lui, Djouhri décide de monter. "Il sentait la vinasse", affirme un témoin. De fait, l'ami du PDG de Veolia sera placé en cellule de dégrisement avant d'être mis en garde à vue en fin de soirée. » (Libération du 08/12). Difficile de sortir moins discrètement de l'anonymat. – FXV)

François-Xavier Verschave

De la Françafrique à la mafiafrique

Éd. Tribord, octobre 2004, 3,00 €

Ce petit livre est tiré d'une conférence-débat de 3 heures avec des étudiants n'ayant aucune idée des thèmes abordés depuis 11 ans dans ces *Billets*: la Françafrique, la mondialisation de la criminalité économique et politique (paradis fiscaux, instrumentalisation de l'ethnisme et de la terreur), la revendication de biens publics mondiaux, etc. De style oral, avec à la fin une série de questions et de réponses, l'ouvrage permet une entrée aisée dans tous ces enjeux auxquels l'association Survie a résolu de se confronter.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade. **Secrétariat de rédaction :** Lila Chouli.

Comité de rédaction : Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Olivier Guilbaud (OG), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory

(SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé: Mehdi Ba, François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination: Sophie Brondel.

Abonnements: Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint–Martin, F75003–Paris – Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : janvier 2005 – ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –

Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) – Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 – http://www.survie-france.org – survie@wanadoo.fr